

Maison de l'Enfance Lyon 3^{ème} Est**Compte de Résultat 2009**

	Dépenses (Euros)	2008	2009
60 Achats		15 012,98	15 977,02
Eau (912,83) + Gaz (2239,04) + Electricité (1610,98)		4 617,76	4762,85
Produits d'entretien		1 340,64	1767,22
Renouvellement petit mobilier		1 176,86	0,00
Petit équipement		182,70	193,16
Petit matériel		664,73	1011,98
Fournitures de bureau		832,01	1034,98
Matériel pédagogique		2 385,75	3283,56
Alimentation (goûters)		3 658,39	3634,37
Produits pharmaceutiques		154,14	288,90
61 Services extérieurs		78 632,70	87 061,29
Alimentation (traiteurs)		26 191,92	27284,91
Frais de loisirs		14 713,33	18821,77
Transports		13 801,00	17334,18
Travaux photos		50,43	54,45
Location hébergement		17 433,00	17335,00
Stage Théâtre		1 000,00	1100,00
Entretien et réparations		920,53	436,52
Maintenance		1 581,81	1 797,41
Assurances		2 587,59	2647,55
Documentation		353,09	249,50
62 Autres services extérieurs		9 794,08	10 384,59
Intervenants		330,00	150,00
Personnel extérieur		4 524,63	5 266,55
Honoraires		1 350,00	1 450,00
Missions réceptions		569,49	464,49
Déplacements		69,50	41,85
Affranchissement		308,12	259,28
Téléphone		1 250,01	1 289,50
Service bancaire		157,43	201,62
Commission sur chèques vacances		79,90	81,30
Cotisations		1 155,00	1 180,00
63 Impôts et taxes		1 727,00	2 050,00
Taxe sur salaires		1 727,00	2 050,00
Autres impôts et taxes		0,00	0,00
64 Charges de personnel		196 354,30	209 136,61
Postes de Direction (brut)		61 824,48	65475,97
Emploi Jeune (brut)		20 033,67	21205,82
Agent de Service (brut)		10 209,35	10764,14
Animatrice Atelier Langage		428,39	0,00
Animateurs Vacataires (brut)		47 886,38	51273,91
Directeur Adjoint vacataire (brut)		1 397,55	1814,73
Charges patronales (total)		46 848,37	50 001,48
Provision pour congés payés		51,00	2 121,00
Maintien de salaire		1 359,69	1 437,00
Médecine du travail		306,18	306,18

	Uniformation	2 583,00	2739,00
	Formation du personnel	526,24	1598,39
	Bonus Exceptionnel	2 900,00	0,00
	Stagiaire	0,00	398,99
65	Autres charges de gestion	0,00	78,10
	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	78,10
67	Charges exceptionnelles	1 211,77	1 321,90
	Sur opération de gestion	2,52	50,28
	Sur exercice antérieur	209,06	270,90
	Autres charges exceptionnelles	1 000,19	1 000,72
68	Dotation amortissements provisions	2 001,21	1 481,75
	Amortissements	1 898,71	1 481,75
	Provisions pour clients douteux	102,50	0,00
	Provisions pour investissements	0,00	0,00
	Provisions pour travaux de gors entretien	0,00	0,00
	Provisions pour formation	0,00	0,00
69	Impôts sur les Sociétés	1 334,00	673,00
	Impôts sur les Sociétés	1 334,00	673,00
	Sous-total (hors Mise à dispo.)	306 068,04	328 164,26
	Résultat (excédent)	19 856,44	3 152,13
	Sous-total	325 924,48	331 316,39
	Mise à disposition Ville de Lyon (entretien bâtiment)	5 982,51	11 607,93
	Mise à disposition Ville de Lyon (assurance)	122,72	122,55
	Mise à disposition Ville de Lyon (valeur locative)	20 520,00	20 520,00
	Total dépenses	352 549,71	363 566,87

Maison de l'Enfance Lyon 3^{ème} Est**Compte de Résultat 2009**

Recettes (Euros)	2008	2009
Recettes provenant des services	151 227,58	161 915,58
Participations Mercredis	34 095,68	33 219,85
Participations Petites Vacances	34 882,18	32 313,20
Participations Grandes Vacances	31 317,53	40 351,85
Participations Périscolaire	1 244,00	1 610,00
Participations Mini-camps	18 866,50	18 584,37
Participations Stage	1 061,00	1 041,00
Produit des activités Annexes	96,00	0,00
CAFAL Prestations de services	29 664,69	34 795,31
Subventions d'exploitation	162 472,40	158 682,60
CAFAL Subvention de Fonctionnement	0,00	0,00
CAFAL P.S. CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)	1 827,00	1 866,00
Ville de Lyon Subvention annuelle	131 346,00	138 930,00
Ville de Lyon P.E.L. (séjours)	6 480,00	6 480,00
Ville de Lyon entretien	4 846,00	
Ville de Lyon Quote part Subv. Équipement	2 145,83	375,00
Ville de Lyon atelier C.E.L. (cycles de découverte)	600,00	600,00
Ville de Lyon Atelier Langage	4 575,00	
Ville de Lyon Ateliers Ecoles	1 593,14	2 353,00
CNASEA Emploi jeune	9 059,43	8 078,60
Autres produits de gestion	4 997,04	4 971,68
Adhésions	3 695,50	3 730,00
Indemnités et dédités	998,89	915,78
Participations Diverses (Photos)	22,65	24,90
Participation Frais Ronde des Zébulons	280,00	301,00
Produits financiers	5 559,20	2 805,01
Intérêts Livret	5 559,20	2 805,01
Produits exceptionnels	1 142,02	628,46
Produits exceptionnels de gestion	0,97	3,25
Produits sur exercice antérieur	1 141,05	625,21
Reprises sur amortissements et provisions	0,00	102,50
Reprise sur Provisions	0,00	0,00
Reprise sur Provisions Clients	0,00	102,50
Reprise sur Provisions Travaux	0,00	0,00
Reprise sur Provisions Congés Payés	0,00	0,00
Transfert de charges	526,24	2 210,56
Transfert de charges	526,24	2 210,56
Sous-total (hors Mise à Dispo.)	325 924,48	331 316,39
Résultat (déficit)	0,00	0,00
Sous-total	325 924,48	331 316,39
Mise à disposition Ville de Lyon (entretien bâtiment)	5 982,51	11 607,93
Mise à disposition Ville de Lyon (assurance)	122,72	122,55
Mise à disposition Ville de Lyon (valeur locative)	20 520,00	20 520,00
Total recettes	352 549,71	363 566,87

Actif		(Euros)	Passif		(Euros)
Immobilisations corporelles		36 424,27	Capitaux propres		135 715,42
Mobilier salles d'activités		11 220,51	Report à nouveau		135 393,84
Matériel d'entretien		864,11	Subventions d'investissements		321,58
Matériel de bureau et informatique		8 784,94			
Mobilier de bureau		3 718,39	Résultat de l'exercice		3 152,13
Mobilier et matériel de restauration		11 836,32			
			Provisions pour charges		0,00
Amortissements		-34 719,50	Provisions pour investissements		0,00
Amort.mobilier salles d'activités		-10 867,18	Provisions pour gros travaux		0,00
Amort.matériel d'entretien		-864,11	Provisions pour charges		0,00
Amort.matériel de bureau et informatique		-7 433,50	Provisions pour risques		0,00
Amort.mobilier de bureau		-3 718,39			
Amort.mobilier et matériel de restauration		-11 836,32	Fournisseurs		4 446,67
			Fournisseurs		3 242,18
Clients et comptes rattachés		5 259,72	Fournisseurs Factures non parvenues		1 204,49
Usagers: Parents		1 443,52			
Subventions à encaisser		3 604,00	Créditeurs divers		50 072,87
Créances douteuses ou litigieuses		212,20	Usagers Créditeurs		505,75
Provision pour non encaissement		0,00	Personnel : rémunérations dues		1 768,84
			Personnel : charges à payer		0,00
Autres débiteurs		2 550,80	Urssaf		12 606,00
S.S. Indemnités Journalières		340,24	Retraite CEE compte d'attente		3 996,53
Personnel : avances et acomptes		0,00	Retraite complémentaire		4 991,00
Règlements pour comptes parents		0,00	Retraite cadre		227,67
Taxe sur salaires		0,00	Assedic		3 002,00
Produits à recevoir		2 210,56	Provision pour congés payés		10 361,00
Fournisseurs : avances et acompte		0,00	Charges sur provisions congés payés		4 869,00
			Organismes sociaux charges à payer		0,00
Disponibilités		185 064,80	Impôts sur les sociétés		673,00
Compte à terme		0,00	Taxe sur salaires		2 050,00
Compte sur livret		177 418,75	Taxe formation		1 634,00
Bons CAF à l'encaissement		0,00	Charges à payer		2 000,58
Chèques à encaisser		0,00	Créances douteuses ou litigieuses		0,00
Chèques vacances à l'encaissement		900,90	Compte d'attente		1 387,50
Crédit Agricole		6 105,23			
Crédit Lyonnais		592,40	Produits constatés d'avance		2 283,00
Caisse		47,52	Produits constatés d'avance		0,00
			Subvention perçues d'avance		2 283,00
Charges constatées d'avance		1 090,00			
Charges constatées d'avance		1 090,00			
Total actif		195 670,09	Total passif		195 670,09

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 195 670 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 331 316 € et un total **charges** de 328 164 €, dégageant ainsi un résultat de 3 152 €.

L'exercice considéré débute le 1^{er} Janvier 2009 et finit le 31 Décembre 2009.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé : non concerné.

Lors d'investissements financés partiellement ou totalement par des subventions, ces subventions sont réintégréées au résultat au prorata de l'amortissement des investissements.

Stocks en cours

Non concerné.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Etat exprimé en € au 31/12/2009

		Engagements Financiers donnés	Engagements Financiers reçus
Avals, cautions et garanties	néant		
Engagements de crédit-bail	néant		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		29 500 €	
Autres engagements	D.I.F. non significatif		

Madame la Présidente du Conseil d'Administration
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil,
Mesdames, Messieurs les membres de l'association.

Le présent rapport a pour objectif d'assurer le compte rendu de mes diligences et des conditions dans lesquelles a été réalisée ma mission de commissaires aux comptes.

Je vous remercie, comme par le passé pour les excellentes conditions qui ont été mises à ma disposition pour l'exercice de mon mandat, autant par les membres actifs de votre association que par le personnel de votre établissement.

INFORMATIONS COMPTABLES :

Votre exercice clos le 31 décembre 2009 fait apparaître :

- un total de bilan de	195670.09 Euros
- un total de compte de résultat de	331316.39 Euros
- un résultat de	3152.13 Euros

OPINIONS SUR VOS COMPTES ANNUELS :

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après :

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATIOIS DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L 225-235 du Code du Commerce relatives à la justification de mes appréciations, dispositions étendues aux associations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Les créances et les dettes sont évaluées comme indiqué dans l'annexe, par l'application des règles et méthodes comptables. J'ai vérifié que leur apurement ne présentait pas de risque particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion sans réserve, exprimée dans ce présent rapport.

VERIFICATIONS ET DONNEES SPECIFIQUES :

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les comptes annuels adressés aux membres de votre association

Je vous prie de croire, Madame la Présidente du Conseil d'Administration, en ma parfaite considération.

LYON le 14 MARS 2010

PIERRE MEUNIER
Commissaire aux comptes